



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 3 septembre 2020

Table des matières

<u>BONNE GOUVERNANCE ET SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE</u>	<u>3</u>
<u>DES BACHELIERS EN SCIENCES INFORMATIQUES EN ANGLAIS À LA RENTRÉE</u>	<u>5</u>
<u>SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS POUR L'ACCÈS AU BACHELIER SAINT-LOUIS/KUL EN « SCIENCE IN BUSINESS ENGINEERING.....</u>	<u>5</u>
<u>SPORT DE HAUT NIVEAU : SOUTIEN RENOUVELÉ AU COIB ET AU PROJET BEGOLD</u>	<u>6</u>
<u>LA NOUVELLE PISCINE DE LOUVAIN-LA-NEUVE EST SUR LES PLOTS !.....</u>	<u>7</u>
<u>CONTACTS PRESSE.....</u>	<u>8</u>

Bonne gouvernance et simplification administrative au sein de l'administration de la Communauté française

Le projet d'arrêté adopté par le Gouvernement en sa séance du 3 septembre 2020 contient une importante réforme en matière de délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains membres du personnel de l'administration de la Communauté française.

L'optique de cette réforme vise à responsabiliser l'administration en lui permettant de développer son action de manière souple et efficace tout en garantissant au Gouvernement le suivi des politiques qu'il souhaite voir mise en œuvre.

Cette réforme, pilotée par le Ministre de la Fonction publique au travers de nombreux groupes de travail, a permis de coordonner le travail réalisé par chaque Ministre pour les délégations relatives aux matières qui lui incombent.

Parmi les différentes avancées transversales, l'on peut notamment citer :

- L'encadrement des actes de subdélégations en vue d'assurer leur sécurité juridique ;
- L'élargissement des possibilités de subdélégations afin de permettre à la hiérarchie de définir les niveaux les plus adéquats pour exercer les compétences ;
- La reconnaissance explicite de la capacité des membres du personnel contractuel à se voir octroyer des délégations ;
- La mise à jour des différentes références légales et réglementaires obsolètes ;
- L'adaptation du texte sur base de la jurisprudence récente.

En matière de gestion du personnel, l'administration s'est vue confiée plus de responsabilités, notamment via la possibilité de mener seule les procédures de promotion jusqu'au grade de Directeur.

D'importantes avancées sont également actées en matière de marchés publics, matière dans laquelle l'administration a reçu d'amples délégations visant à permettre un meilleur suivi des procédures, notamment dans le cadre des marchés nécessaires à son fonctionnement.

La matière des subventions est également simplifiée en donnant délégation à l'administration pour adopter de nombreux actes qui ont déjà reçu une autorisation soit du parlement, soit du Gouvernement.

Par ailleurs, un portail internet (www.odwb.be) reprend depuis cette semaine l'intégralité des subventions octroyées en 2019 par les services des administrations mais aussi par les services à comptabilité autonome et les personnes morales de droit public créées par la Communauté française ou dépendant d'elle (ONE, RTBF, WBI...).

Pour Frédéric Daerden, Ministre de la Fonction publique, « *cette réforme est une avancée vers une grande simplification des procédures pour une plus grande efficacité de service tout en responsabilisant davantage l'administration. Cette démarche de confiance ne réduira pas pour autant le rôle de contrôle du Gouvernement, notamment sur le plan budgétaire* ».

Cabinet de Frédéric DAERDEN
Xavier Gonzalez
xavier.gonzalez@gov.cfwb.be
+32 479 86 59 11

Des bacheliers en sciences informatiques en anglais à la rentrée

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny, le Gouvernement a accordé une dérogation pour l'organisation en langue anglaise du bachelier en sciences informatiques, une formation qui fait appel à un corpus de textes dont une grande majorité sont en anglais. Dès la rentrée académique 2020-2021, toutes les institutions universitaires proposant ce cursus pourront bénéficier de cette dérogation.

« Je me félicite de l'ouverture internationale dans laquelle les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles continuent à s'inscrire », souligne Valérie Glatigny.

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 477 67 03 43

Simplification des démarches administratives pour les étudiants étrangers pour l'accès au Bachelier Saint-Louis/KUL en « Science in business engineering »

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny, le Gouvernement a adopté ce matin un arrêté permettant de simplifier les démarches administratives des étudiants étrangers souhaitant s'inscrire au premier bachelier organisé exclusivement en langue anglaise au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Intitulé « Bachelor of science in business engineering », ce Bachelier à caractère international sera organisé conjointement par l'Université Saint-Louis Bruxelles et la Katholieke Universiteit Leuven dès l'année académique 2020-2021.

La Ministre se félicite du développement de partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur francophones et néerlandophones.

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 477 67 03 43

Sport de haut niveau : soutien renouvelé au COIB et au projet BeGold

Sur proposition de la Ministre Glatigny, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a aujourd'hui accordé un soutien financier de 400.000 euros au COIB, et de 500.000 euros au projet BeGold. Cet apport contribue aux performances de notre génération actuelle de sportifs de haut niveau, tout en permettant de faire éclore nos jeunes talents en devenir.

« Les échéances ont beau avoir été reportées, l'objectif ne change pas : faire briller nos couleurs à Tokyo et dans les compétitions aux quatre coins du monde », souligne d'entrée Valérie Glatigny.

L'année sportive a en effet été marquée par le report des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques. Cela n'a cependant pas entamé l'engagement de nos athlètes qui continuent à s'y préparer malgré les circonstances. Il est essentiel de leur donner les moyens de leurs ambitions. Les 400.000 euros accordés au COIB permettront de préfinancer la participation aux Jeux olympiques et des Jeux paralympiques des athlètes francophones et de leurs équipes.

« Par ce soutien, nous entendons contribuer aux performances de nos sportifs de haut niveau. Leurs exploits poussent beaucoup de citoyens vers la pratique sportive, et notamment les jeunes. C'est véritablement l'ensemble de la société qui récolte les fruits des prouesses de nos athlètes », ajoute Valérie Glatigny.

Parmi nos jeunes sportifs se trouvent en effet des champions en devenir. Fruit d'une collaboration entre le COIB, les entités fédérées et la Loterie Nationale, le projet BeGold permet, depuis 2004, de détecter, d'encadrer et d'accompagner nos meilleurs espoirs sur le chemin de l'excellence et de la performance. Le soutien de 500.000 euros accordé aujourd'hui permettra d'aider à atteindre cet objectif.

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 477 67 03 43

La nouvelle piscine de Louvain-la-Neuve est sur les plots !

Sur proposition de la Ministre des Sports Valérie Glatigny, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a aujourd'hui marqué son accord sur deux projets de convention (acte de superficie et bail de longue durée), étape primordiale de la finalisation du projet de construction de la future piscine aux dimensions olympiques à Louvain-la-Neuve.

Ce nouvel outil viendra remplacer à terme les deux anciens bassins existants. Pour rappel, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'UCLouvain et la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve se sont accordées en 2017 sur la construction d'une nouvelle piscine de 50 x 25 mètres modulables. Les 3 partenaires seront tous les trois copropriétaires de cette future piscine.

« Ce projet ambitieux s'inscrit dans une logique d'investissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les infrastructures sportives de haut niveau bénéficiant également à l'ensemble de la population. Ce nouveau bassin, doté de dix couloirs, augmentera la superficie de nage à Louvain-la-Neuve. C'est la preuve concrète de notre ambition pour la promotion de l'activité physique et sportive de manière durable », déclare Valérie Glatigny.

« L'UCLouvain se réjouit de cette décision. Cette nouvelle piscine sera une plus-value indéniable pour la formation des étudiant-es UCLouvain en éducation physique » se félicite **Marc Francaux**, professeur à l'UCLouvain. *« Cette infrastructure permettra d'élargir la capacité d'accueil des sportifs de haut niveau à Louvain-la-Neuve et ainsi de leur faire bénéficier de l'expertise universitaire en matière de sciences du sport. Autre atout, sa capacité à accueillir un public encore plus large qu'aujourd'hui : pour l'apprentissage (écoles), les loisirs, l'entraînement ».*

« Nous nous réjouissons de l'aboutissement prochain de ce dossier. Cette nouvelle piscine aux dimensions plus grandes (50X25M) permettra à toutes et tous (sportifs, utilisateurs, étudiants) un confort d'utilisation plus important. Elle se réjouit également que l'accent de la conception de ce projet ait été mis sur les économies d'énergie et d'eau », souligne la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, par l'entremise du Collège communal.

L'analyse des offres déposées par différents consortiums dans le cadre du marché public portant sur la conception et la rénovation de la future piscine est en cours. L'attribution du marché interviendra à la suite de cette procédure.

Cabinet de Valérie GLATIGNY
Sandrine Lonnoy
Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be
+32 477 67 03 43

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Nicolas Parent

nicolas.parent@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 477 67 03 43

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75